

# NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

DOCUMENT JOINT n°12 V- 2016



# NOM DE L'ASSOCIATION Randonnée Cérétane

Assurance RCP: ALLIANZ I.A.R.D.- 87 rue de Richelieu – 75002 PARIS. – Contrat n° 55111371 Garantie financière: UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Céret 5 Décembre 2017

# NOTICE D'INFORMATION

# Séjour raquettes Dorres 66760 du 3 au 10 Mars 2018

Le séjour est ouvert aux adhérents de la Randonnée Cérétane, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFR 2017/2018 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFR

Nombre de participants: 10 minimum, 25 maximum Date : du samedi 03 Mars au samedi 10 Mars 2018 Déplacements : voitures personnelles avec co-voiturage.

L'organisateur se réserve de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle

désignée ci-après.

### **PROGRAMME**

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée en raquettes , 6 jours de rando avec dénivelées de 300 à 600 m chaque jour, possibilité d'une journée de repos.

Départ de Céret le samedi 03 Mars en fin de matinée pour prendre possession du logement à Dorres à partir de 15h00.

Retour, le samedi 10 Mars. Libération des chambres à 10h30.

### **HEBERGEMENT**

PLANET'RANDO à DORRES 66760 3 Carrer Major. Anciennement Hôtel Marty

Tél: 04 68 30 07 52

Le séjour est réservé en pension complète Distance :128km Céret-Dorres (viamichelin)

#### COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 380€ par personne, en pension complète, en chambre double. Supplément pour chambre individuelle : 10€/jour soit 70€ pour le séjour.

# Ce prix comprend:

- -La pension complète, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour, avec pique-nique tous les jours.
- -Les lits faits à l'arrivée
- -L'accompagnement des randonnées par deux Animateurs formés au Milieu Nordique Enneigé
- -Les taxes de séjour
- -La contribution tourisme due à la FFR
- -La contribution à la Randonnée Cérétane



# Ne sont pas compris:

- Le voyage AR, jusqu' à Dorres et les déplacements sur place basés sur le co-voiturage.
- Le vin aux repas.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- Le coût de location des raquettes et bâtons.
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

# **INSCRIPTIONS**

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur pré-inscription. Les préinscriptions sont ouvertes à compter du 05 Décembre 2017. Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 100 € (chèque à l'ordre de l'association Randonnée Cérétane) avant le 15 Décembre 2017

Les documents contractuels seront signés le lundi 29 Janvier 2018 à 18h, salle du club.

### **PAIEMENTS**

Acompte de 100 € à la préinscription.

Prime d'assurances facultatives et solde du séjour le 29 Janvier 2018

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association la Randonnée Céretane

# DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, et chaque équipage constitué gérera la contribution de chacun au frais du déplacement. (Trajet A-R et trajets sur place)

#### CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION.

- Annulation faite avant le 30 décembre 2017 : restitution des sommes versées avec une retenue de 50 € par dossier d'inscription
- Annulation faite avant le 24 février 2018 : 30 % du séjour non remboursés.
- Annulation entre le 24 février et le 03 mars 2018 : 100 % du séjour non remboursés.

### RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la rando hivernale pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à anorak, pulls, gants, bonnet lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches,imperméable,... Une liste type vous sera communiquée.

### Amicalement,

La Responsable : Christiane Agrafeil-Colis

Les conditions de vente sont consultables sur le site du Comité et de l'association